Ecusson de
la commune

Canevas du concept énergétique de la commune

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION....3
2. LA COMMUNE EN BREF....4
3. SITUATION ÉNERGÉTIQUE ACTUELLE....5
3.1 Profil énergétique....5
3.2 Evaluation de l'état actuel....6
4. OBJECTIFS....9
4.1 Objectif à atteindre....9
5 ACTIONS....10
5.1 Choix des actions....10
6 EVOLUTION DU CONCEPT ENERGETIQUE....11
7 CONCLUSION....12
8 ANNEXES....13

1. INTRODUCTION

La commune a-t-elle une vision à long terme de son futur énergétique. Quels sont ses objectifs généraux ?

2. LA COMMUNE EN BREF

Taille, situation de la commune, etc.
Placer ici une carte géographique de votre commune. Celle-ci peut se présenter sous forme d'image satellite, de plan, etc.
Si vous ne possédez pas de carte communale ou que vous jugez qu'elle n'est pas assez récente, vous pouvez en obtenir une sur internet à l'adresse suivante : http://www.geoplanet.vd.ch. A droite de la fenêtre qui apparaîtra, choisissez l'onglet « Recherche ». Sur cet onglet, sélectionnez votre commune dans le menu déroulant. Une carte apparaît alors sur la gauche de la fenêtre. Au-dessous de la carte, vous pouvez choisir l'échelle et la taille souhaitée dans des menus déroulants. Pour exporter et enregistrer l'image vers un fichier, vous pouvez cliquez sur le symbole dans le bandeau au-dessus de la carte.

3. SITUATION ÉNERGÉTIQUE ACTUELLE

Le profil énergétique (PE) de la commune de XXX a été réalisé en 20xx. Il donne toutes les indications nécessaires à la bonne compréhension des consommations et productions d'énergie.

3.1 Profil énergétique

Dans ce chapitre figure le résumé du profil énergétique de la commune. Le rapport complet se trouve en annexe.

Les chiffres figurant dans le résumé sont mis en évidence et commentés.

- Des indications supplémentaires sont disponibles dans l'outil du profil énergétique et son mode d'emploi.
- Les hypothèses de base et les calculs ayant servi à définir les indicateurs sont explicités dans le rapport qu'il vous est possible de générer grâce à l'outil PE. Vous trouverez également à quel chiffre correspond chaque indicateur dans le chapitre 3 du mode d'emploi du PE. D'autre part, la dernière page du rapport est constituée d'un récapitulatif de ces indicateurs.

3.2 Evaluation de l'état actuel

Commentaires sur le rapport du profil énergétique.

Mettre en avant les points forts et les points faibles de la commune, à partir de la situation initiale décrite par le profil énergétique.

Quelles actions la commune a-t-elle déjà entreprises ?

Profil énergétique Commune de > 2'000 habitants

Situation au 5 août 2009

1 TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Données générales

Surface du territoire	295	ha
Surface totale de plancher chauffé estimée	187'886	m^2
Nombre d'habitants	2'207	hab.
Altitude moyenne	710	m

Estimation de la consommation d'énergie finale pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments publics et privés

13'943 kWh $_{ch\ bât}$/habitant*an
5.1 t. $CO_{2\ ch\ bât}$/habitant*an

Valeurs cibles : 1700 kWh $_{ch\ bât}$/habitant*an
0.7 t $CO_{2\ ch\ bât}$/habitant*an
selon SIA, D 0216 et CT 2031,
et mix énergétique vaudois

Part des différents agents énergétiques utilisés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments

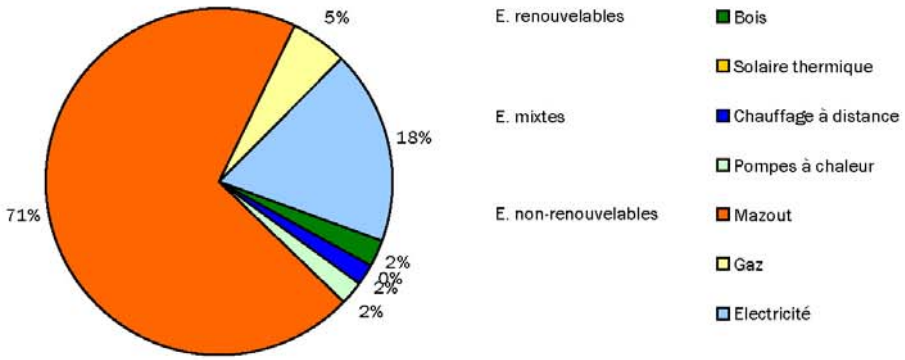

Part d'énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments **5%**

Consommation électrique totale sur le territoire

4'144 kWh/habitant*an
Valeur cible : *1100 kWh/personne*an*
selon SIA, D 0216 et CT 2031,
et mix suisse

Mobilité

Voitures de tourisme/1000 habitants	659
Indice de mobilité	3

Consommation d'eau potable sur le territoire communal

73 m^3/habitant*an
Valeur cible : *-20% en 2020*

OutilPE_V05_commune de plus de 2000 habitants / 07.08.2009 SEVEN, Outil PE Version 0.5

2 INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Bâtiments communaux

a) Consommation d'énergie finale pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux

215 kWh/m^2*an

Valeur cible : *28 kWh/m^2 *an*
selon SIA, D 0216 et CT 2031, et mix énergétique vaudois

b) Consommation électrique des bâtiments communaux

15 $kWh_{él}/m^2$*an

Indice de dépense énergétique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux (1.0 kWh = ~ 1 litre de mazout)

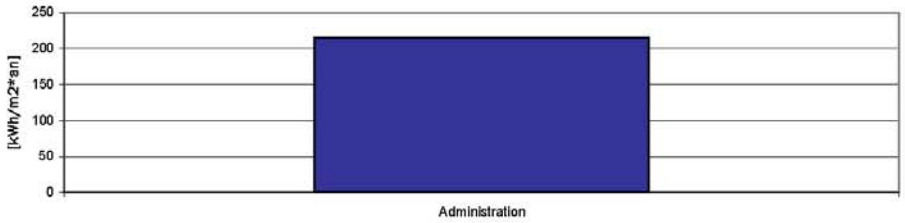

Eclairage public

10 MWh/km*an

*Valeur cible : 8MWh/km*an*
Selon S.A.F.E
Commune < 10'000 habitants

Véhicules communaux

a) Emissions au km

261 g CO_2/km

Valeur cible : 95 g CO_2/km
Valeur cible de l'Union Européenne pour 2020

b) Distance parcourue

1'000 km/an

Valeur cible : -20% en 2020

3 RESSOURCES ENERGETIQUES RENOUVELABLES DU TERRITOIRE COMMUNAL

Chaleur

Potentiel de production de chaleur renouvelable par habitant :	7'738 kWh/hab. 100%
Part de chaleur produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables :	2%

Chaleur théoriquement disponible sur le territoire communal (sans rejets industriels) [MWh]

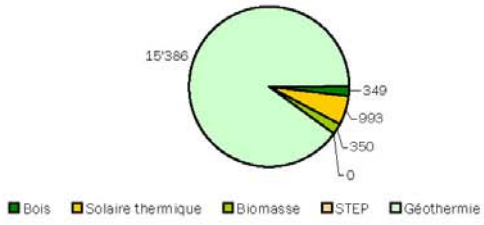

Electricité

Potentiel de production d'électricité renouvelable par habitant :	0 kWh/hab. 100%
Part d'électricité produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables :	0%

Electricité théoriquement disponible sur le territoire communal (sans l'éolien) [MWh]

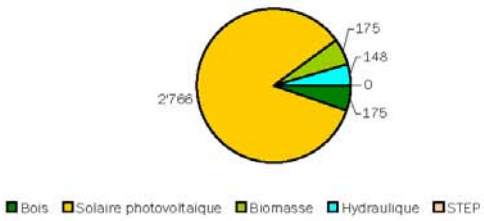

OutilPE_V05_commune de plus de 2000 habitants / 07.08.2009 SEVEN, Outil PE Version 0.5

4. OBJECTIFS

La commune souhaite-t-elle suivre un scénario très ambitieux ou moyennement ambitieux au niveau énergétique ? Quels sont ses buts globaux (suivre le scénario 2, 3 ou 4 de la Confédération ? Atteindre la société à 2000 W ? Viser l'indépendance énergétique?) ?

4.1 Objectif à atteindre

Il est opportun que la commune se fixe deux types d'objectifs sur le plan énergétique :

1. Objectifs stratégiques à long terme, qui devraient être atteints en 2035 et plus tard.
2. Objectifs à court et moyen termes, qui devraient être atteint entre 2015 et 2020.

Différents objectifs sont proposés dans le descriptif de la démarche.

Description des objectifs de la commune. Il est important que ces objectifs ne soient pas formulés de manière trop générale ou trop vague. Ils doivent être définis :

- Qualitativement,
- Quantitativement,
- Nombre d'actions à réaliser,
- Objectifs chiffrés pour l'efficacité énergétique,
- Objectifs chiffrés pour la production d'énergies renouvelables.

5 ACTIONS

5.1 Choix des actions

Les actions sont choisies sur la base des objectifs que s'est fixés la commune et de ses spécificités. L'aide à l'analyse est un guide pour sélectionner ces actions.

Les actions sélectionnées grâce à l'outil *Aide à l'analyse* sont reportées dans le tableau simplifié ci-dessous. Cependant, il est nécessaire d'établir un plan d'actions plus détaillé pour la commune. Dès qu'un calendrier approximatif est fixé, les actions constituent la base de la planification énergétique de la commune. Une planification claire facilite notamment leur mise en œuvre. Pour ce faire, un tableau Excel est proposé dans la documentation remise par le Canton. Il contient les entrées suivantes : « Actions à mettre en œuvre », « Responsable », « Statut », « Délais et estimation des coûts » par périodes de 5 ans, « Remarques ».

Actions			
N° action	Nom de l'action et commentaires sur la mise en œuvre dans la commune	Calendrier	Coût approximatif
4	Création d'un chauffage à distance alimenté au bois. Première étape : seuls les bâtiments communaux seront raccordés : collège, salle municipale et ancien collège	Fin 2009	
		Été 2010	
		2010-2011	

Une évaluation et un suivi devraient être réalisés pour chaque action. Il est ainsi possible de contrôler l'efficacité de l'action et de sa mise en œuvre. Le suivi sur plusieurs années permet d'apprécier l'évolution énergétique de la commune.

Il est vivement conseillé à la commune de reprendre chaque action suscitant un intérêt et de l'adapter à sa propre situation. Ces fiches d'action adaptées pourraient figurer en annexe.

6 EVOLUTION DU CONCEPT ENERGETIQUE

Comment la commune va-t-elle globalement évaluer son évolution en matière d'énergie ?

Par exemple :

- Réactualisation du profil énergétique en début ou en fin de chaque législature ?
- Réactualisation de la liste des actions pour la commune en fin ou en début de législature ?
- Rapport annuel en séance du Conseil Municipal ou Conseil général sur la réalisation des actions ?

Si possible, indiquer une date pour la réactualisation complète du concept énergétique ainsi que des dates intermédiaires.

7 CONCLUSION

Quelques lignes pour conclure le concept énergétique.

Par exemple :

- Réaffirmer la volonté de la commune de mettre en œuvre son concept énergétique.
- Réaffirmer les objectifs.

8 ANNEXES

Annexe 1 : Rapport du profil énergétique
Annexe 2 : Fiches d'actions adaptées à la situation de la commune

Commune de XXX, le 30 juin 20xx